

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

REUNION PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012
SEANCE THEMATIQUE SUR
LA CULTURE
« JE CREE, TU CREES, NOUS CREONS »

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK, Présidente.

MM. GABRIEL et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière provinciale assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 16 H 00.

Mme LA PRESIDENTE.- Mesdames et Messieurs, je déclare la séance ouverte.

Bonjour aux téléspectateurs qui nous regardent en ce moment et bienvenue à cette séance thématique du Conseil provincial intitulée

J'invite donc à la tribune M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial en charge de la Culture, pour introduire cette thématique.

Vous avez la parole M. le Député provincial.

M. MOTTARD, Député provincial (à la tribune). - Merci Mme la Présidente.

Mesdames, messieurs les conseillers, chers collègues et enfin, chers téléspectateurs et concitoyens,

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

Bonjour

Comme vous avez pu le constater à l'instant à travers ces quelques reportages, le champ de la culture est vaste, voire infini... Ce qui explique d'ailleurs que cette émission ne soit qu'un survol rapide, mais je l'espère représentatif, de nos actions, des projets que nous soutenons... A l'instar de l'enseignement ou de la santé, la culture fait partie des matières qui concernent les gens, « la personne », matières qui constituent une priorité pour le Collège provincial. Comme évoqué dans le reportage, la culture est une compétence particulièrement appréciée par les communes. Des résultats qui nous confortent dans l'idée que l'action provinciale s'avère capitale dans ces domaines comme dans bien d'autres.

En ces temps de crise économique et par conséquent sociale, où les préoccupations premières concernent l'emploi, le logement ou la santé, certains pourraient être tentés de relayer la culture au rang des compétences secondaires, du superficiel, du divertissement... Voilà qui manifesterait une vision fort réductrice de ce qu'elle peut être. Bien sûr, il est difficile de donner à la culture une définition consensuelle, universelle. L'une des définitions les plus communément admises étant celle de l'Unesco: « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » Voilà qui nous éloigne considérablement d'une culture de consommation et de divertissement... Le Robert nous en propose une autre qui dit ceci: « la culture est l'ensemble des connaissances acquises qui permettent de développer le sens critique, le goût, le jugement ». Voici qui nous rapproche de ce l'on appelle l'éducation permanente.

L'art est ce qui fait pétiller la vie, qui interroge et bouscule.

La culture par contre est une donnée plus subtile. Si l'on peut parfaitement survivre sans jamais avoir vu un opéra ou écouter une symphonie, il est impossible de vivre sans culture qui

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

fonde notre identité, qui fait que « nous sommes ce que nous sommes », qui circonscrit nos valeurs communes qui participe au vivre ensemble et à la cohésion sociale.

Quoi qu'il en soit, la Culture demeure plus que jamais essentielle et l'action des pouvoirs publics en la matière indispensable. Comme je l'évoquais dans l'émission, les études menées sur la culture démontrent que les inégalités sociales en matière de pratiques culturelles sont flagrantes. La pratique et la « consommation » de la culture restent intimement liées au pouvoir d'achat et au niveau d'études. Il est du devoir d'un pouvoir public de tendre vers l'atténuation de ces inégalités, non en imposant un modèle culturel unique mais bien en permettant à chacun d'avoir accès à l'ensemble des outils qui lui permettront de construire sa propre culture, son propre modèle, ses propres centres d'intérêt. Cette démarche implique bien sûr d'éviter le sectarisme ou le conservatisme, de s'ouvrir à toutes les disciplines, tous les modes d'expression et ce notamment en prenant pour postulat de départ le soutien à la création en faisant, tant que faire se peut, fi de ses goûts personnels. Apporter une aide aux créateurs, qu'il s'agisse de musique, de théâtre, de cinéma, de littérature, d'arts plastiques, d'architecture, de design est, je le crois, l'un des premiers moyens pour garantir la diversité et assurer le maintien de ce foisonnement créatif qui caractérise notre province.

Un autre champ important de notre action passe par la médiation, en d'autres mots le dialogue avec les publics. Là aussi, la Province apparaît comme l'un des acteurs de première ligne. En partant des constats du terrain, en collaboration avec les opérateurs, il s'agit d'établir les moyens les plus adaptés à la communication envers les différents publics. Vous l'avez constaté à travers les différents témoignages, nos actions ne sont pas élaborées du haut d'une tour d'ivoire. Notre rôle de pouvoir public de proximité nous confère une position de choix, à l'écoute des communes, des artistes, des associations et institutions culturelles, en contact permanent avec ceux-ci, véritable catalyseur de leurs besoins, parfois aussi relais de leurs difficultés auprès des pouvoirs régionaux, communautaires et fédéraux. C'est ainsi que des actions telles que la triennale d'art public ont vu le jour.

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

Enfin, permettez-moi de conclure cette introduction par quelques mots au sujet de notre expert témoin de ce conseil thématique. Le choix de Jack Lang ne s'est évidemment pas opéré par hasard. Qui mieux que lui symbolise une politique culturelle innovante, voire avant-gardiste parfois. Outre les grandes réalisations qu'il a mises sur pieds sous la présidence de François Mitterrand (La Fête de la Musique bien sûr - que Liège fût la première à organiser hors hexagone- mais aussi la construction des zéniths, le prix unique du livre, la création ou la réhabilitation de plusieurs grandes écoles d'art, les grands travaux comme Le Louvre ou l'Opéra Bastille), il a été celui qui a « démocratisé » la culture, autrefois confisquée par une certaine *intelligentia*. Il a brouillé les pistes entre arts mineurs et majeurs, positionné sur le devant de la scène les musiques actuelles ou encore l'art contemporain. La création des FRAC (Fonds régionaux pour l'Art Contemporain) est à la fois un vrai geste envers l'art contemporain mais aussi envers les pouvoirs locaux puisqu'il a été l'un des grands défenseurs de la décentralisation avec la mise en place des directions régionales des affaires culturelles. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, Jack Lang a été et reste un modèle de politique culturelle efficace et démocratique. Mais vous le constaterez par vous-mêmes lors de sa deuxième intervention...

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. le Député provincial.

J'invite à présent M. Marc GOESSENS, Conseiller provincial, pour le Groupe CDH à rejoindre la tribune pour intervenir sur cette thématique.

Vous avez la parole M. le Conseiller provincial.

M. GOESSENS, Conseiller provincial (à la tribune).- Madame la Présidente, Madame la Greffière, Madame, Messieurs les Députés, Chères Téléspectatrices, Chers Téléspectateurs,

La culture en Belgique se décline, pour l'instant, à de nombreux niveaux de pouvoir.

Aujourd'hui, les provinces sont en place et viables telles

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

que de performantes charnières entre le pouvoir central et les institutions locales.

Des expériences de communautés urbaines ainsi que de projets de territoire mettent en évidence que nous sommes à la recherche de territoires pertinents de coopération à une échelle intermédiaire entre la Région et les communes. Inutile de vous persuader que la Province doit anticiper les futures évolutions institutionnelles et, dans le cadre de celles-ci, jouer un rôle essentiel notamment au niveau culturel ; sujet qui nous préoccupe aujourd'hui.

A ce point de vue, la culture est un vecteur de développement trop souvent négligé. Cependant, une dynamique culturelle peut avoir un effet positif tant au niveau social que sur l'économie locale et ce de manière durable.

Dans ce contexte, nous retenons certaines actions et nous proposons quelques pistes de réflexion: une ouverture vers les technologies nouvelles et le numérique. C'est le cas à la Bibliothèque des Chiroux où depuis peu, les Liégeois peuvent s'adonner à la lecture sur des tablettes. C'est aussi les nouveaux accès au numérique et le wifi dans ces mêmes lieux ; L'avenir, on l'espère, sera tourné vers la multiplication de ces moyens ailleurs que dans des endroits centralisés permettant ainsi, à un large public, un accès moderne et performant aux outils récemment développés en termes de culture.

L'actualité nous rappelle qu'il est de notre devoir de mener une réflexion sur la problématique du droit d'auteur.

Une autre piste : c'est aussi l'accès plus aisé aux infrastructures existantes tant d'un point de vue financier qu'administratif. L'aide à la logistique lors de certains événements, le prêt de matériel sont des coups de pouce encore assez peu connus et donc pas assez utilisés, sans oublier tout le travail qu'il reste encore à faire pour rendre plus accessible la culture aux plus défavorisés et notamment aux personnes à mobilité réduite.

Une troisième piste : continuer d'être à l'écoute de projets et d'être le soutien à la création artistique dans de nombreuses

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

disciplines. Pour mettre en valeur nos artistes locaux, nous proposons : la mise en place d'une structure qui permette aux artistes de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et bonnes pratiques, de pouvoir exposer sans courir le risque de se heurter à des difficultés de tout ordre. Un portail internet permettrait aux artistes de s'inscrire et de présenter leurs actions et événements qu'ils organisent dans un agenda consultable par le public et automatiquement transféré dans l'agenda du site internet de la Province. Tous les inscrits seraient par ailleurs automatiquement abonnés à une lettre d'information avec laquelle la Province les tiendrait informés d'éventuels appels à projets, sources de financement, etc.

Une quatrième piste : celle de l'intensification de la collaboration euregionale dans le domaine culturel. Cette collaboration passe aussi par l'écoute de nos 84 communes souvent démunies face aux enjeux du secteur culturel. Comme nous l'avons entendu dans le reportage, la Province récolte dans ce domaine le taux le plus élevé de satisfaction de la part des mandataires communaux. Dès lors, la Province ne peut être qu'encouragée à poursuivre sa collaboration avec les communes en développant ou en initiant avec elles de nouveaux partenariats.

Une cinquième piste : la mise en évidence de notre patrimoine local. En ce qui concerne le patrimoine matériel, la Province doit continuer à s'inscrire tant comme acteur et initiateur de projets mais aussi comme coordinateur ou organe de relai auprès des citoyens tant particuliers que professionnels.

D'un point de vue immatériel, la Province de Liège doit veiller au maintien de l'ancrage du folklore et des traditions locales. En cette période de carnaval, difficile de ne pas citer le 554^{ème} Carnaval de Malmedy, le 510^{ème} Grand cortège des Blancs-Moussis de Stavelot sans oublier pour autant les cortèges de Tilff, de la Basse-Meuse, ou encore de la Vallée du Geer.

Pour nous, la culture doit-être omniprésente, elle doit être un outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est d'autant plus vrai dans notre bassin durement touché par la crise économique. Les services provinciaux devraient encore réfléchir à :

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

- l'organisation d'un Festival de la culture à l'initiative et pour les lycéens et les étudiants ;
- l'organisation d'une manifestation itinérante, à l'image de nos villages provinciaux, rassemblant les opérateurs culturels de la Province, les auteurs d'initiatives marquantes dans ce secteur, et plus particulièrement les jeunes créateurs ;
- la désignation d'ambassadeurs de la culture provinciale.

Pour conclure, rappelons la déclaration du Conseil de l'Union européenne en novembre 2010 : « Toute personne a le droit d'accéder et de participer à la vie culturelle, de prétendre à une éducation et à une formation tout au long de sa vie, de développer son potentiel créatif, et de choisir de voir respecter son identité et ses appartenances culturelles dans la diversité de ses modes d'expression. »

Vous comprendrez aisément qu'une mobilisation s'impose et doit nous motiver tous au moment où l'actualité récente nous rappelle que nous ne sommes pas à l'abri d'extrémismes de tout bord.

Vous l'aurez compris, pour le cdH, la culture est essentielle. C'est l'âme de notre société. Par elle, nous devons pouvoir traverser les moments les plus difficiles mais aussi bâtir notre avenir. Il est donc primordial que chacun, à son niveau de pouvoir, en prenne conscience et agisse en conséquence.

Je vous remercie.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci M. le Conseiller provincial.

J'invite à présent à la tribune Mme Valérie LUX, Conseillère provinciale représentant le groupe MR.

Vous avez la parole Mme la Conseillère provinciale.

Mme LUX, Conseillère provinciale (à la tribune). - Merci Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues.

La Culture à la Province de Liège, pour quoi faire ?

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

Une des missions de la Province en tant qu'acteur de la Culture est sa volonté d'être une aide et un soutien supra-communales pour les 84 villes et communes du territoire.

Le Collège provincial met en avant nos talents et notre créativité avec des initiatives porteuses telles que, entre autres, Ca Balance, l'Odyssée Théâtre, Y a pas d'lézarts, la Biennale internationale de Design ou encore tout récemment Page 1 qui vise à mettre en avant nos bédéistes liégeois.

Mais la Culture, c'est aussi l'opportunité de se souvenir et de se remémorer notre histoire, tout en valorisant notre patrimoine. Le Musée de la Vie Wallonne, complètement transformé et rénové pendant plus de 4 ans, a réouvert ses portes au public pour mieux exposer tous les aspects de la vie en Wallonie à travers les âges. La collecte des pièces que l'on y trouve a débuté au début du 20^{ème} siècle et continue encore. Le public scolaire y est particulièrement choyé, avec l'organisation de journées pour les enseignants, de stages et de spectacles de marionnettes. En investissant dans la rénovation des murs, c'est pour nos enfants que nous investissons.

Mais se remémorer notre histoire, c'est aussi commémorer des dates-anniversaires et notamment le Centenaire de la Grande Guerre. Des contacts entre l'administration provinciale et l'administration de la Ville de Liège sont en cours pour mettre en place une série de manifestations, dont une exposition au Musée de la Vie Wallonne, dans ce cadre. J'aimerais connaître l'évolution de ce groupe de travail.

Je profite également pour rappeler ici que la Province soutient la candidature de Liège pour l'accueil de l'exposition internationale en 2017. Ce projet rayonnera sur toute notre province, tant sur les plans économiques, scientifiques que culturels, avec une stratégie de reconversion ambitieuse. Je profite donc de cette tribune pour encourager ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait à signer pour Liège Expo 2017. Par ailleurs, une part importante de nos missions concerne les bibliothèques.

Que ce soit au travers de la bibliothèque centrale ou de la bibliothèque itinérante, l'objectif est de rendre le livre et les

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

multimédias accessibles à tous à travers un service de proximité. Le Bibliobus permet ainsi à tous lecteurs potentiels d'avoir accès au prêt de livres même s'ils habitent dans des quartiers ou des communes non desservis par une bibliothèque locale.

Depuis 2005, la Province gère seule la plus importante bibliothèque publique de la Communauté Wallonie-Bruxelles : les Chiroux. Cette bibliothèque s'implique dans la vie culturelle liégeoise, met en avant la lecture publique et établit une série d'actions pour aider des personnes en difficulté à retrouver une vie sociale grâce à une réconciliation avec l'écrit.

Un grand projet de rénovation du bâtiment est envisagé depuis plusieurs années. Déjà en 2008, un projet de candidature avait été déposé, et non retenu, dans le cadre du financement Feder. En janvier 2011, après des discussions avec la Ville de Liège, il semble que la direction choisie soit la rénovation, avec une réorganisation complète des collections.

Ce projet est-il toujours d'actualité ? Où en sont les discussions avec la Ville de Liège, notamment avec son échevin de l'Urbanisme ?

Nous avons besoin d'une bibliothèque du 21^{ème} siècle. Des pistes de réflexion pour déplacer les Chiroux vers un autre site, vers une nouvelle construction mieux adaptée aux besoins existent. Il y a déjà 10 ans que notre collègue Ann Chevalier avait émis l'idée d'une implantation sur l'espace Tivoli. Cette idée est revenue à d'autres moments, notamment avec les étudiants de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège qui ont planché sur les contraintes techniques d'un tel projet.

Aujourd'hui, l'avenir de l'espace Tivoli est toujours en cours de discussion. Mais malheureusement, depuis cet espace, on peut aussi voir un autre trou béant qui marque encore tous les esprits. La catastrophe de la rue Léopold est encore très vivace. C'est tout un quartier qui doit connaître une réhabilitation, un quartier qui a un devoir de mémoire envers les victimes, mais qui doit aussi être porteur d'un projet pour l'avenir.

Rien n'est décidé pour le devenir de cet endroit chargé d'émotion. Une piste de réflexion pourrait être d'y envisager un

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

espace dédié au Savoir et à la Culture, un espace ouvert à tous, que ce soit nos enfants, nos aînés, nos étudiants ou nos concitoyens en difficultés. Ne serait-ce pas un bel hommage que de donner à ce lieu une vocation de mémoire ?

Je vous remercie pour votre attention.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Mme la Conseillère provinciale.

Je cède maintenant la parole à Mme Anne MARTIN, Conseillère provinciale ECOLO.

Mme MARTIN, Conseillère provinciale (à la tribune).-

Quel est le regard du groupe Ecolo sur la politique menée par la Province de Liège ?

Tout d'abord, nous saluons honnêtement, avec plaisir, une série d'actions qui nous semblent positives et qui d'ailleurs rencontrent les priorités du programme Ecolo et que Monsieur le Député vient de rappeler dans la séquence filmée :.

- L'aide à la création et le soutien aux artistes, dans différents domaines (Ça Balance, ...)
- Le soutien à de petites associations qui parfois, sans ce coup de pouce provincial, auraient du mal à survivre (Wallon à l'école,.....)
- L'organisation d'événements qui utilisent le patrimoine et les ressources provinciales pour permettre à des expressions artistiques une certaine visibilité et une reconnaissance du public. (Open Airs)
- La préservation et la mise en valeur d'un patrimoine local, pictural (Expositions), architectural (Jehay), muséal (Musée de la Vie Wallonne), littéraire (bibliothèques)

Nous regrettons néanmoins le manque de règles claires et de transparence en ce qui concerne l'attribution des subventions et autres aides aux associations. On ne peut que regretter que les procédures d'attribution des subventions n'incluent pas les critères sur base desquels les choix sont opérés. Si ces critères existaient, le jury chargé des attributions devrait ou pourrait aisément justifier ses choix de manière tout à fait transparente.

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

Cela rendrait plus aisé le contrôle démocratique et l'on pourrait expliquer facilement pourquoi par exemple telle troupe de Théâtre plutôt que telle autre bénéficie chaque année d'une participation à Odyssée Théâtre ?

Par contre pour les Centres culturels reconnus par ailleurs par la Fédération W-B, pourquoi ne pas leur attribuer un budget forfaitaire plus conséquent, reprenant dès le départ les subsides variables, afin de faciliter la gestion de leur budget et leur éviter les incertitudes dans la réalisation de leurs projets, avec des subventions parfois accordées bien après la fin des activités? Le rapport annuel de leurs actions justifierait les fonds publics mis à leur disposition. Dans ces conditions, transparence, simplicité, efficacité et qualité de l'offre seraient au rendez-vous.

Le manque parfois de gestion cohérente et de coordination entre niveaux de pouvoir et entre institutions culturelles est également problématique. A l'heure où la Province souhaite redéfinir ses missions et veut se positionner comme un échelon indispensable de décision supra-communale, pour je cite" plus de cohérence et l'éclosion d'une vision d'avenir collective", il serait grand temps par exemple de trouver une solution au problème des deux médiathèques qui se trouvent au centre de Liège à quelques centaines de mètres l'une de l'autre et qui sont chacune en déficit. La qualité et la pertinence du travail des intervenants n'est pas en cause, mais une rationalisation de ces services réduirait nous semble-t-il, les gaspillages d'énergie et d'argent public. Le scandale du Country Hall, énorme salle de sport mais aussi de spectacle qui n'arrive pas à remplir son rôle et s'avère un véritable gouffre financier -750 000 euros versés annuellement par la Province- ne nous rappelle que trop l'importance d'une concertation réaliste à l'échelle du territoire. Liège n'avait manifestement pas besoin d'une telle infrastructure. Imaginons tout ce qui pourrait être fait avec cet argent pour la culture!

Au niveau supracommunal, l'action provinciale de concertation entre les structures culturelles voisines doit être encouragée et amplifiée afin d'éviter les doubles emplois, favoriser les collaborations pour diversifier les offres et permettre à tous les citoyens de profiter des structures mises en place.

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

La vision du concept de culture qui sous-tend la politique culturelle de la Province est parfois un peu trop restreinte. Pour le groupe Ecolo, la culture c'est bien sûr la production d'objets culturels, d'œuvres dites "artistiques" (peinture, musique, théâtre etc..) et cet aspect important de la culture doit, nous l'avons dit être soutenu. Mais la culture au sens plus large, c'est aussi tout ce qui fait la vie des gens d'un quartier, d'une ville, d'une province. Ce sont les idées, les pratiques, les expressions de ceux et celles qui n'ont pas nécessairement accès aux circuits de la culture traditionnelle. Notre société, notamment en Province de Liège est devenue multiculturelle. Le brassage de cultures différentes peut être, on le sait, une source d'enrichissement mutuel. C'est en faisant se rencontrer, se parler, les différentes cultures que cet enrichissement peut s'effectuer. La démocratie suppose la rencontre, le dialogue, la discussion. A travers le dessin, la peinture, la pièce de théâtre ce sont aussi les idées, les valeurs qui s'expriment. Nous voudrions que la politique culturelle de la province fasse davantage de place à l'interculturalité, qu'elle se donne davantage comme objectif de passer d'une cohabitation plus ou moins silencieuse ou parfois problématique des différentes cultures à une véritable rencontre enrichissante pour tout le monde. En ce sens l'action culturelle serait vraiment politique.

En conclusion, au-delà des critiques et des louanges, que le groupe Ecolo adresse au pouvoir provincial, nous tenons ici à affirmer la place importante que nous accordons aux aspects culturels d'une politique de services publics. Ce n'est pas parce que la crise économique nous atteint qu'il faudrait céder à la tentation de réduire la part relative des budgets culturels. Une crise est aussi une opportunité pour le changement social et il n'y a pas de changement social sans projets culturels, il est donc essentiel, pour nous écologistes, que ceux-ci soient plus que jamais réfléchis, encouragés et soutenus.

Merci pour votre attention.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Madame la Conseillère provinciale.

Enfin, je cède la parole à M. Maurice DEMOLIN, pour le groupe

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

PS.

M. DEMOLIN, Conseiller provincial (à la tribune) - Merci Mme la Présidente.

Dans les années 1980, invité à un colloque sur la culture et quelque peu embarrassé devant les multiples définitions qui se présentaient à lui, Francis Ford Coppola laissa tomber : « La culture, en définitive, c'est ce que nous laisserons à nos enfants. »

Si générale et si imprécise que nous propose la définition du réalisateur de *Apocalypse Now*, elle nous apporte l'essentiel : la notion d'héritage, de transmission, voire de qualité et, surtout l'aspect totalisant que doit revêtir toute politique culturelle soucieuse des valeurs humanistes. La culture, en effet, ne peut négliger aucun domaine, aucun secteur de l'activité humaine. Mais, nous dira-t-on, nous vivons une période de crise et d'autres priorités, plus urgentes, appellent nos efforts, laissons les préoccupations culturelles de côté pour nous concentrer sur les problèmes essentiels. Ainsi la culture serait-elle encore renvoyée aux dépenses facultatives par opposition aux dépenses nécessaires c'est-à-dire aux calendes grecques.

Or rien n'est plus erroné et plus dommageable. Je cite un ouvrage récent d'Olivier Poivre d'Arvor, directeur de France Culture : « Une politique culturelle efficace, c'est une réinvention permanente. Dans les années trente (...) alors que la crise et le chômage font rage, le président Roosevelt lance un ambitieux programme culturel, commande des dizaines de milliers d'œuvres pour les lieux publics, finance la création théâtrale et musicale. » C'est là le point de départ de l'hyperpuissance américaine dans les trois domaines que sont les industries culturelles, l'ingénierie intellectuelle et scientifique et le marché de l'art. »

Nous voici bien loin de l'action provinciale en matière culturelle, me direz-vous. Sans doute. Mais ce formidable précédent doit aussi nous inspirer, nous aider à définir nos actions, ce qui est souvent le cas.

Ainsi l'aide à la création est bien présente en Province de

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

Liège que ce soit en matière musicale, théâtrale, littéraire ou cinématographique comme en témoignent les nombreux prix nationaux et internationaux obtenus par nos réalisateurs, artistes, acteurs et techniciens liégeois.

Ceci dit, considérons l'avenir à l'aune de ces exemples encourageants. La Province de Liège gère, seule désormais, la plus grande bibliothèque de la partie francophone du pays. Comme toutes les bibliothèques publiques, elle subit une érosion de sa fréquentation. C'est que s'adapter à l'ère numérique est devenu une question de survie. Numérique pour assurer les relations entre les différentes bibliothèques de la province pour obéir aux dispositions décrétales et, surtout, assurer au lecteur le service le plus rapide et le plus efficace : réseau ALEPH, outil de gestion du catalogue pour les bibliothèques, bornes automatiques de retours et de prêts, accès gratuit à la Wifi pour les usagers etc. Numérique encore pour fournir aux habitués de cette nouvelle technologie, en particulier aux jeunes, des supports et des véhicules dont ils connaissent et apprécient l'usage. Ainsi, depuis peu, des liseuses numériques sont à la disposition des usagers qui désormais peuvent aussi avec leur propre outil wifi accéder à Biblio vox, bibliothèque numérique à laquelle le service a souscrit un abonnement.

Voici autant de services qui tendent à réduire la fracture numérique et, à travers les nouvelles technologies, démocratiser davantage encore l'accès à la connaissance, à l'information et à l'art.

Le musée de la vie wallonne se veut également dans sa gestion, dans son organisation, dans les offres multiples qu'il présente aux visiteurs, à l'avant-pointe de la technologie et l'application d'une conception muséale moderne. Il est, en quelque sorte, le futur de notre passé. Je ne m'y attarde pas puis qu'il a déjà été évoqué.

Ce sur quoi, je voudrais insister et que le public doit connaître, c'est l'immense effort consenti par la Province de Liège depuis des décennies : 27 millions d'euros chaque année pour ses habitants soit quasi la moitié des dépenses culturelles de toutes les provinces francophones. En qualité d'ancien échevin de la Culture, il me souvient des énormes services qu'a rendus la

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

Province de Liège à ce qui était à l'époque la commune la plus pauvre de l'arrondissement ; et il ne m'étonne pas que, consécutivement aux rencontres du Collège provincial avec les Exécutifs des différentes communes de la Province, l'enquête de satisfaction hisse la Culture à la première place. C'est que depuis des lustres, soucieuse de partir des besoins et des souhaits de ses habitants, la Province collabore avec les communes, aide les associations, soutient les initiatives locales. Le dirai-je ? Pourquoi non : en matière culturelle notamment, la Province, c'est la supra-communalité réussie, un tissu d'actions diverses constitué avec les bibliothèques, les centres et les opérateurs culturels, une supra-communalité à laquelle il ne manque qu'une consécration, sinon officielle, du moins de jure. La Province, c'est l'échelon nécessaire entre les communes et la Fédération Wallonie-Bruxelles, impécunieuse et critiquée, au pouvoir normatif sans doute nécessaire mais parfois exorbitant. La Province, c'est, en matière culturelle, l'adéquation d'une offre à une demande dans la perception d'un horizon le plus large possible. Car- c'est le paradoxe d'une culture digne de ce nom- si localisée, si « localiste » qu'elle soit, toute création, toute activité culturelle doit tendre à l'universel : l'art n'a pas de frontières. Nous ne devons pas l'oublier. L'exporter, comme nous le faisons avec nos productions musicales, plastiques, théâtrales, cinématographiques et littéraires, c'est lancer un peu de nous-mêmes au hasard des temps et des pays. C'est rappeler ou révéler notre existence aux autres, ce qui n'est pas un mauvais programme dans les temps troublés que nous connaissons.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Conseiller provincial.

J'invite, à présent, Monsieur Paul-Emile MOTTARD, à rejoindre la tribune pour réagir à ce que nous venons d'entendre et conclure cette séance thématique.

Vous avez la parole Monsieur le Député provincial.

M. MOTTARD, Député provincial (à la tribune).- Je vous remercie. Mes Chers Collègues,

Mesdames et messieurs les conseillers,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour ces

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

interventions qui, je m'en réjouis, nous encouragent à poursuivre dans la voie que nous avons empruntée durant cette législature, et la précédente d'ailleurs.

Mr Goessens, vous émettez quelques réflexions, quelques pistes d'action, je vais tenter d'y apporter des réponses.

Votre première piste évoque une problématique qui me tient particulièrement à cœur puisqu'il s'agit du risque de fracture numérique.

C'est pourquoi, si nous sommes attentifs à doter notre bibliothèque d'outils performants, nous le sommes également à apporter à nos usagers des formations, des informations, des lieux d'accès aux nouvelles technologies. Quant à un accès décentralisé, je pense que le réseau des bibliothèques ALEPH et la carte unique du lecteur vont dans ce sens puisque nous mutualisons ainsi les moyens d'un grand nombre de bibliothèques du territoire provincial.

Mais cette réduction de la fracture numérique participe aussi à un autre de nos enjeux majeurs : la démocratisation de la culture, des cultures serais-je tenté de dire. Donner au plus grand nombre l'accès à la musique, au cinéma, à l'art contemporain ou encore au théâtre doit permettre à chacun de se construire sa propre culture en démystifiant, comme l'a fait notre expert, le Ministre Jack Lang, les arts majeurs et les arts dits mineurs. Cela passe bien évidemment, comme je l'ai déjà évoqué par un travail de médiation, de rencontre avec les publics.

Pour ce qui est de cette fameuse structure qui permettrait aux artistes de se rencontrer, vous serez heureux d'apprendre, si cela vous a échappé dans la déclaration de politique générale du Collège provincial de la présente législature, que les Maisons de la création répondront à vos attentes. Il s'agit en effet, de lieux de travail pour les artistes (peintres, acteurs, musiciens, photographes, sculpteurs...), où se croiseront et s'échangeront les pratiques où naîtront, je l'espère, de nouveaux projets. A Liège, Huy, Verviers, Waremme ou encore Seraing, ces maisons de la création pourraient devenir les maillons d'un autre réseau, celui des créateurs de notre province.

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

La piste de la collaboration eurégionale est comme vous le savez sans doute, en bonne voie, puisqu'un accord de coopération culturelle entre la Province de Liège, du Limbourg belge et du Limbourg hollandais nous amène à collaborer sur la biennale du design, mais aussi sur la candidature eurégionale de Maastricht, capitale européenne de la Culture en 2018.

Enfin, le patrimoine local n'est bien évidemment pas oublié et ces préoccupations sont notamment rencontrées par la Fédération du Tourisme comme je vous invite à le constater par vous-mêmes à travers le plan stratégique de la FTPL et la question du tourisme culturel.

Madame Lux, au nom du groupe MR, vous évoquez à juste titre l'importance de la mémoire et du souvenir, notamment à travers la commémoration de la guerre 14-18. Vous êtes bien informée puisqu'un groupe de travail qui réunit les services de la Culture, du Tourisme, des grands événements et ceux du gouverneur a en effet été constitué. Ce groupe de travail rassemble également des représentants du monde universitaire, notamment le professeur Philippe Raxhon et madame Laurence Van Ypersele, professeur d'histoire mais également présidente de la commission « commémorer 14-18 » de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais aussi la Ville de Liège, l'armée et d'autres qui vont nous rejoindre. En avril, sera constitué le Comité d'honneur de cette commémoration pour notre Province, avec les communes, les associations patriotiques ou encore le secteur associatif culturel et touristique. Nous rencontrerons également les représentants du pouvoir fédéral qui eux-aussi travaillent à cette question.

Quant au projet de la nouvelle bibliothèque, celui-ci est toujours d'actualité tout comme la réorganisation complète des collections.

Enfin, je laisserai aux autorités de la Ville de Liège le soin de régler le sort de l'Espace Tivoli ou encore la question de la rue Léopold, puisqu'il s'agit bien là d'une problématique avant tout communale.

Madame Martin, je constate avec plaisir que le groupe Ecolo suit avec attention les réalisations des services de la Culture. Néanmoins, permettez-moi d'enrichir plus encore cette connaissance

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

en comblant quelques lacunes qui m'apparaissent à l'écoute de votre intervention.

Vous insistez, à juste titre, sur l'importance de considérer la culture, non comme un produit de consommation mais également dans son acceptation plus anthropologique. Vous avez donc, je n'en doute pas, été très attentive à mon introduction qui défend ce point de vue. Point de vue qui reste l'apanage des pouvoirs locaux puisque l'on ne peut pas toujours en dire de même de la politique menée par la commission européenne ou la Fédération Wallonie-Bruxelles qui, sans doute en raison de son échelle d'action et de son manque de contact avec le terrain, pêche parfois par ignorance de la réalité quotidienne des opérateurs culturels, comme c'est notamment le cas pour les centres culturels que vous défendez avec ardeur.

Vous aimeriez voir attribuer à ces centres culturels un budget forfaitaire. Sans tenir compte donc, des réalités locales, des besoins spécifiques de chacun ou des projets proposés par les uns et les autres. Au risque de vous décevoir, il n'est pas dans mes intentions de passer d'une culture de projet à une culture au forfait, bien que cela réjouirait sans doute grand nombre de vos collègues de la Région Wallonne qui prônent, rappelons-le, la suppression des provinces, et donc de leur action de proximité.

Enfin, un dernier mot à propos des médiathèques. Sachez, puisque vous semblez l'ignorer, que cette démarche de rapprochement avec la Fédération Wallonie-Bruxelles a déjà été tentée par mes soins, hélas sans résultats. Pour ce qui nous concerne, nous sommes très conscients du fait que les médiathèques d'aujourd'hui seront totalement remodelées, s'inscrivant bien sûr dans la révolution médiatique engendrée par les nouvelles technologies de la communication. De plus, permettez-moi de vous rappeler que nous pratiquons, depuis janvier, la gratuité des prêts à la médiathèque, ce qui pour l'instant nous vaut une véritable explosion des prêts multimédias. Nous partagerions avec plaisir notre expérience avec la Fédération Wallonie-Bruxelles puisque nous semblons avoir anticipé ce qu'elle n'a pas encore intégré.

Monsieur Demolin. Tout d'abord, monsieur le conseiller, permettez-moi de saluer cette intervention que je partage bien

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

entendu entièrement, tout comme nos lectures d'ailleurs. Et puisque vous citez le président Roosevelt et sa détermination à faire de la culture un outil de redéploiement économique pour son pays, je ne peux m'empêcher de citer Oscar Wilde qui résume sans doute tant la pensée de Roosevelt que la nôtre : « La sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue quand on les poursuit ».

Mais si les rêves sont importants, il est tout aussi important d'éviter certains écueils tels que la fracture numérique que vous abordez dans votre intervention et que j'ai déjà évoquée tout à l'heure.

Et puisque vous soulignez l'importance des budgets alloués à la Culture par la Province de Liège, je dirais que si cela relève bien entendu d'une volonté politique, c'est du aussi à une réalité de terrain : la Province de Liège est une province créative, culturelle. La présence des trois grandes institutions que sont l'Opéra Royal de Wallonie, l'Orchestre Royal Philharmonique et le Théâtre de la Place n'étant pas selon moi la seule raison à cet état de fait. L'esprit frondeur et irrévérencieux des Liégeois n'y est sans doute pas étranger non plus et les pousse très certainement à ce besoin d'expression créative qui est la leur.

Je vous remercie.

(Diffusion du second reportage)

Mme LA PRESIDENTE. - J'invite à présent M. Mottard, Député provincial, à la tribune pour conclure la séance thématique de ce jour.

M. MOTTARD, Député provincial (à la tribune). - Pour conclure ce conseil, je rebondirai sur l'intervention de Jack Lang que vous venez d'entendre. Il ne fait plus aucun doute que les collectivités territoriales, et par conséquent les provinces, sont un outil indispensable de politique culturelle. Ce sont elles qui connaissent le mieux le terrain qui est le leur. Leur suppression ferait non seulement peser une grave menace sur nos fonctionnaires territoriaux mais signifierait la mort de nombreux opérateurs de proximité que les pouvoirs locaux sont seuls à aider. Des structures qui sont pourtant le cœur de la culture, qui se

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

soucient des publics, le connaissent, éveillent sa curiosité, donnent leur première chance aux artistes, mettent en exergue la richesse créative de notre province.

Notre société doit se réinventer, trouver de nouveaux modes de fonctionnement, basés sur la coopération plutôt que la compétition. Les provinces elles aussi, particulièrement dans le cadre de la réforme souhaitée et entamée par la Région Wallonne. Ces enjeux de demain tant pour la société que pour les provinces sont loin d'être incompatibles, ils sont même complémentaires. Ce nouveau tournant de notre société, la Province en sera l'un des acteurs, y compris dans le secteur culturel. De nouveaux projets, un travail en réseau, notamment avec les communes, des coopérations entre opérateurs de terrain au-delà des frontières territoriales communales au sein d'une communauté culturelle provinciale : voici les clés qui permettront de construire la politique provinciale culturelle de demain.

Déjà en 2011, nous inscrivions un nouveau poste au budget de la Culture: 200 000 € destinés à financer des projets supracommunaux.

Autre budget, inscrit depuis 2011 lui aussi, celui visant à soutenir l'aménagement de locaux de répétition pour des musiciens sur tout le territoire provincial. Mené par « Ça Balance [...] », ce projet verra à terme la création d'un réseau de lieux qui couvrira toute la province.

De réseau il est d'ailleurs déjà question avec ALEPH qui, via un programme informatique commun et la carte unique du lecteur, regroupe déjà les bibliothèques de 16 communes de la province, et beaucoup d'autres en préparation.

Au-delà des réseaux et du rôle de proximité, de relais que peut jouer la Province de Liège, je tiens enfin à mettre l'accent sur une autre clé qui déterminera très certainement notre avenir: la nécessaire mise en lien de la culture avec d'autres secteurs tels que le tourisme et l'économie. Ce fût déjà l'objet de l'opération multiculturelle « Passages, croiser les imaginaires » en 2009 et 2010, opération à travers laquelle nous avons voulu décroiser les domaines culturels, scientifiques et économiques. Les directeurs du HEC et du Conservatoire l'ont déjà compris

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

puisqu'en suite à leur participation au Colloque organisé dans le cadre de « Passages », ils ont initié l'ID Campus, un laboratoire multidisciplinaire où des étudiants issus de différentes facultés travaillent sur des projets communs. Cette dynamique n'est que le début de ce que nous pouvons mettre en place.

Ces articulations à formaliser doivent décloisonner les esprits, enrichir les démarches mutualiser les moyens pour partager les savoirs. Il faut jeter des ponts, favoriser les rencontres improbables pour débrider l'acte de création dans toute sa diversité afin d'ouvrir l'horizon des Wallons et donner sens au combat qui est engagé. Il est temps de vaincre pour le bien commun.

Et si la Culture apparaît de plus en plus comme outil de développement économique, ce n'est pas, comme pourrait nous le laisser croire la politique menée en la matière par la Commission européenne, parce qu'elle est une marchandise valorisable, mais bien par l'ouverture, le mode de pensée, la créativité qu'elle peut apporter au secteur économique. La culture telle qu'elle est définie par l'Unesco. « La culture, ce qui a fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers » disait André Malraux.

Par ailleurs, notre Province compte un véritable atout : le tourisme culturel. Un atout non délocalisable, un atout incontestable, un atout presque historique qui allie richesse artistique, patrimoniale, touristique et donc économique. Si notre Province devait se définir par un mot, ce serait celui de création. La création qui transparaît à travers quelques grands noms comme Franck, Vieuxtemps, Delvaux, ou encore les frères Dardenne et Bouli Lanners, mais aussi dans le foisonnement artistique ou encore dans la nécessaire inventivité dont doit faire preuve une région meurtrie économiquement par la disparition de ses industries. Le Pôle Image, le futur centre de design, la musique sont autant d'outils pour l'avenir économique de notre province et nous devons nous en réjouir. Non seulement nous en réjouir, mais faire tout ce qui est en notre pouvoir pour booster encore cette créativité qui ne demande qu'à s'exprimer et inventer un futur plus radieux. En 2005, la culture représentait en Euregio un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards et 122 000 emplois. En Europe, ce sont près de 6 millions de personnes qui sont employées dans le secteur.

SEANCE PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 2012

Rendre à la Culture sa véritable place tant sur le plan du développement humain qu'économique, tel est le pari que nous faisons aujourd'hui.

Dans un article paru il y a quelques jours dans Le Monde, Olivier Poivre d'Arvor (directeur de France Culture) résume les choses de cette façon : « L'avenir, ce sont bien la culture, la recherche, l'éducation. Dans une économie mondialisée, rien n'est plus important que de disposer de la connaissance. » Tel est l'enjeu!

L'avenir n'est pas acquis, il se construit, s'élabore jour après jour patiemment, obstinément, avec conviction, constance et engagements de tous les instants.

Le chantier est immense nous avons la force pour l'entreprendre et la sagesse pour le réussir.

Je vous souhaite une excellente soirée.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Député provincial. Je vous remercie toutes et tous pour votre implication dans la préparation de cette réunion.

Je clos donc la séance thématique de ce jour.

Merci encore à tous.

La réunion publique est levée à 17h25.